

# À LA RECHERCHE de propriétaires pour l' AIS

▶ La Ville de Thuin a adhéré à l' AIS depuis septembre et recherche des propriétaires.

▶ Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la Ville de Thuin a adhéré officiellement à l'Agence immobilière sociale Sambre Logements (AIS). Pour que ces services fonctionnent, il faut posséder des propriétaires participants afin d'avoir un large panel de logements à proposer aux citoyens. La Ville en recherche donc sur Thuin!

L' AIS, c'est une agence qui est l'intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche de logement de qualité. L' AIS gère des appartements en vue de les

louer à des ménages aux revenus précaires ou modestes mais pour un logement de qualité. Cela garantit le paiement de loyers. L'agence est déjà présente dans les communes de Gerpinnes, Ham-sur-Heure, Châtelet, Fleurus, Farcennes et Aiseau-Présles.

**Les avantages sont multiples pour le propriétaire et le locataire.**

IL Y A PLUSIEURS avantages pour le propriétaire, ainsi que le locataire. L' AIS s'adresse particulièrement à des propriétaires qui souhaitent louer leur appartement ou maison tout en évitant les tracas. Les avantages? Le

loyer est garanti même en cas de non-paiement du locataire, la recherche des locataires et la rédaction des différents documents sont assurées par l'agence, le logement est entretenu en bon père de famille et sera remis en bon état en fin de contrat (le propriétaire ne s'occupe de rien), et finalement travailler avec l' AIS ouvre le droit à l'exonération du précompte immobilier et donne accès aux subventions régionales. Le désavantage, c'est que le propriétaire recevra un loyer plus bas que s'il le louait lui-même et il ne pourra pas choisir ses locataires.

Pour les locataires, les avantages sont multiples: ils bénéficieront d'un logement décent à un prix correct, le prix du loyer est moyen, il sera plus haut qu'un loyer social mais plus bas qu'un



▶ L' AIS permet de mettre en location des logements de qualité à prix réduit (photo prétexte). © FLEMAL

loyer normal, la possibilité d'accompagnement social adapté. Les conditions pour les locataires n'ont pas encore été définies, mais la Ville prendra part à ce choix.

Afin que le partenariat entre l' AIS et la Ville de Thuin fonctionne, il faut des propriétaires

participants. Pour cette recherche, une permanence sera organisée à la maison du logement et de l'énergie le vendredi 4 octobre de 9 h à 12 h à destination des locataires. Pour les propriétaires, il est nécessaire de contacter la conseillère logement Pauline Fourmeau (071559470).

L.Or.